

# Fractures et transitions : réconcilier la France

## Déclaration du groupe Agriculture

Le groupe a choisi de mettre l'accent sur la préconisation n°6.4 qui concerne l'agriculture et l'alimentation. Cette préconisation présente, de manière succincte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole français. Pourtant, ces enjeux sont aussi liés au pouvoir d'achat des français et à leurs conditions de vie, notamment dans les territoires ruraux. Il est donc fondamental d'impulser une nouvelle ambition pour notre agriculture. Pour cela, il faut actionner différents leviers.

Il faut tout d'abord accompagner la transition agricole en trouvant des solutions techniques à la transformation de l'agriculture par la recherche et l'innovation, en accompagnant financièrement les investissements des agriculteurs dans la transition de leurs modèles et en protégeant le foncier agricole.

Il faut ensuite défendre l'agriculture française et ses filières en permettant aux agriculteurs de mieux vivre de leur métier en protégeant nos marchés agricoles des importations ne respectant pas nos standards de production.

Il faut également retrouver le chemin de la compétitivité et de la croissance en luttant contre les distorsions sociales qui avantagent nos principaux concurrents européens, en rendant plus équitable et plus juste notre système de protection sociale et en faisant en sorte que l'impôt n'obère pas la compétitivité des entreprises.

Il faut faire de la ruralité un atout pour la France en garantissant l'égalité des chances pour l'ensemble des territoires, en garantissant un service public de qualité et de proximité dans les territoires ruraux, en soutenant le maintien de services de première nécessité et en promouvant le développement de l'enseignement général et techniques. Il faut aussi faciliter les transports en milieu rural en évitant des distorsions de concurrence entre les habitants contraints d'utiliser des véhicules individuels et ceux des territoires dotés en transports publics. Il faut aussi mettre fin aux zones blanches qui excluent certains citoyens des réseaux numériques.

Il faut enfin écouter la voix des territoires ruraux en renforçant la représentation électorale des territoires ruraux, pour mieux prendre en compte leurs attentes, et en redonnant toute leur place aux corps intermédiaires dans la construction des politiques publiques.

Sur ce dernier point, ainsi que nous l'avons exprimé ici à plusieurs reprises, nous voulons redire notre attachement à la démocratie représentative et au rôle des corps intermédiaires. En conséquence, nous exprimons des réserves sur la préconisation n°18. Réserves que nous avons adressées à la commission temporaire. En effet, s'il est louable de mieux entendre la parole citoyenne, il ne faudrait pas pour autant altérer ce qui fait l'essence de cette institution : la représentation de la société civile organisée et des corps intermédiaires.

Nous estimons indispensable de maintenir les saisines initiées par les organisations représentées au CESE. Nous sommes toutefois très favorables à ce que l'on engage un travail de veille des pétitions, d'analyse de la citoyenneté dans notre rapport annuel, et de renforcement des échanges avec les CESER. Ce sont là autant de pistes à explorer pour mieux tenir compte des citoyens.

Le groupe a partagé ses votes entre pour et abstention